

**Condamnations pour tous délits.**—Le total des condamnations en 1942 augmente de 31,919 ou 5.3 p.c. au regard de 1941. Sur ce total, 11,758 sont des causes de jeunes délinquants trouvés coupables de délits majeurs ou mineurs, augmentation de 1,448 ou 14.0 p.c. sur 1941.

L'Ontario se place au premier rang pour les condamnations par 100,000 âmes en 1942, la proportion étant de 7,966; le Québec vient ensuite et le Manitoba est en troisième place.

**Adultes.**—L'Alberta est en tête pour la proportion de condamnations pour délits criminels; l'Ontario vient ensuite et la Colombie Britannique est en troisième place, le Manitoba suivant de près en quatrième. La proportion de l'Ontario, soit 7,457 condamnations pour délits non criminels par 100,000 âmes, est la plus élevée. Le Québec vient en deuxième place et le Manitoba, en troisième.

**Jeunes délinquants.**—Les proportions de criminalité chez les jeunes sont naturellement assez peu élevées, mais elles sont très importantes au point de vue sociologique. L'Ontario tient hautement la tête dans le cas des délits majeurs et le Québec est en première place en ce qui concerne les délits mineurs.

CONDAMNATIONS PAR 100,000 ÂMES SELON LE GENRE DE DÉLIT POUR CHAQUE PROVINCE, 1942

Province ou territoire	Criminels	Non criminels	Total, adultes	Ma-jeurs	Mi-neurs	Total, jeunes délinquants	Grand total
Ile du Prince-Edouard.....	214	1,584	1,798	62	43	105	1,903
Nouvelle-Ecosse.....	280	1,769	2,049	37	23	60	2,109
Nouveau-Brunswick.....	229	1,757	1,986	60	15	75	2,061
Québec.....	303	5,772	6,075	48	72	120	6,195
Ontario.....	394	7,457	7,851	80	35	115	7,966
Manitoba.....	328	4,364	4,692	68	13	81	4,773
Saskatchewan.....	289	943	1,232	44	8	52	1,284
Alberta.....	397	1,806	2,203	59	45	104	2,307
Colombie Britannique.....	338	3,019	3,357	36	38	74	3,431
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	182	1,041	1,223	Nil	Nil	—	1,223
CANADA.....	337	4,988	5,325	59	42	101	5,426

**Tendances en temps de guerre.**—Au cours de la période de trois ans écoulée depuis le 30 septembre 1939 jusqu'au 30 septembre 1942, les condamnations pour tous crimes au Canada augmentent de 484,328 à 632,431 ou de 30.6 p.c. Au cours de la même période, avant la guerre, soit de 1936 à 1939, l'augmentation avait été de 15.0 p.c.—de 420,975 à 484,328 causes. Ainsi, le total des condamnations a augmenté deux fois plus rapidement au cours des trois premières années de guerre qu'au cours des trois années qui l'ont précédée immédiatement. Tel qu'indiqué sous les rubriques respectives ci-dessous, l'augmentation de la proportion de condamnations durant les années de guerre se produit tant chez les adultes que les jeunes délinquants. Il est significatif qu'à aucun moment depuis que les statistiques de la criminalité juvénile sont calculées séparément (1922) cette criminalité n'ait accusé une augmentation aussi marquée qu'au cours des trois premières années de la guerre.

Dans l'étude des statistiques du tableau I, il faut se rappeler que, si le Code criminel ne subit que peu de changement pendant de longues périodes, les chiffres des condamnations par voie sommaire sont très sensibles à l'évolution des mœurs et accusent une forte tendance à s'élever en fonction de l'urbanisation de la popu-